



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du logement

Question écrite n° 73586

Texte de la question

Mme Michèle Delaunay attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du logement et de l'urbanisme sur le déficit de logements sociaux en France. Le récent rapport de la fondation Abbé-Pierre indiquait qu'un million deux cent mille demandeurs de logement sociaux étaient en attente d'une réponse. La loi SRU a été adoptée en 2002 pour diversifier l'offre locative et permettre une plus grande mixité sociale. L'article 55 impose à toutes les communes appartenant à des agglomérations de plus de 50 000 habitants d'avoir 20 % de logements sociaux. Le plan de cohésion sociale inscrit dans la loi du 18 janvier 2005 fixait l'objectif de construire 500 000 logements sociaux en cinq ans, d'en réhabiliter 200 000 et de mobiliser 200 000 logements dans le parc privé à des fins sociales. Ces objectifs de construction sont aujourd'hui loin d'être atteints et le manque de logements sociaux porte préjudice à de nombreuses personnes et familles. Elle lui demande de fixer un calendrier de mise en oeuvre des constructions permettant de répondre durablement aux besoins de la population.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Delaunay](#)

Circonscription : Gironde (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73586

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement et urbanisme

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mars 2010, page 2589

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)